



REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

Coronavirus:
**moins de faillites et plus de
créations d'entreprises**

page 8-9

Nouvelle Loi sur le CO²,
un compromis acceptable?

page 11



Hypothèques à taux fixe

0,70%*
avec assurance
sismique offerte



Contactez un conseiller pour
une offre personnalisée.

* Applicable pour résidence principale
sous conditions.



www.bcn.ch/offre07

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE NEUCHÂTELOISE: UN DÉBAT À RÉINVENTER?

par **Florian Némethi** - Directeur CNCI

SOMMAIRE

Éditorial	3
Dans le rétro	5
Économie pratique	7
Grand angle	
Coronavirus: moins de faillites et plus de créations d'entreprises	8-9
Focus	
Nouvelle Loi sur le CO ₂ , un compromis acceptable?	11
Réseaux	13
Maison de l'économie	14-15
Point de vue	
Stéphane Mathey UBS, Banque	17
Agenda	18

Impressum

repères est le mensuel de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestriel

Rédaction: CNCI
Éditeur: CNCI
Conception: Inox Communication
Impression: Imprimerie Bailiod SA

Publicité

Nadia Garavaldi
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres de la CNCI



L'industrie d'exportation neuchâteloise est le moteur économique du canton et, donc, une des sources principales de sa prospérité. Tant par les emplois et les investissements qu'elle procure que par sa contribution au produit intérieur brut (PIB) et aux recettes fiscales directes et indirectes. De ce fait, l'avenir industriel de notre région constitue un enjeu économique majeur. Aussi bien pour les entreprises que pour les Autorités politiques.

Au niveau politique, justement: attention, dans les mois à venir, à ne pas annuler d'entrée les bienfaits de la reprise économique qui s'amorce en voulant à nouveau taxer, limiter ou contraindre les entreprises. Or, ce risque n'est pas inexistant, si l'on considère la teneur des débats dans le cadre des élections cantonales du 18 avril prochain. La fausse idée sous-jacente et récurrente à (l'extrême) gauche est que l'économie peut - sans problème - encore en faire bien plus en matière de salaires, de conditions de travail, de protection de l'environnement ou encore de responsabilité sociale.

La réalité quotidienne des entreprises est pourtant tout autre et leur marge de manœuvre bien plus mince, il faut en prendre conscience. Face à la concurrence internationale très rude, dans un contexte de changements technologiques fréquents, avec le franc suisse qui reste fort et sur des marchés mondiaux impactés par la crise COVID, l'industrie d'exportation neuchâteloise aura fort à faire dans les mois et même les années à venir pour rester compétitive, retrouver les volumes d'activités et les revenus d'avant le COVID. A cela s'ajoute l'issue désormais très incertaine de l'accord institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse, dont l'échec pourrait compromettre gravement l'accès à notre débouché commercial le plus important.

En prenant acte de ce contexte très compliqué, les élu-e-s qui sortiront des urnes prochainement pourraient oublier, pour un temps, les éventuelles velléités de contributions et de contraintes sociales ou en-

vironnementales sur l'économie. Et plutôt saisir l'opportunité de débattre et d'agir avec les entreprises sur les perspectives à long terme de l'industrie secouée par la pandémie, sur des thèmes qui concernent aussi l'action de l'État. Parmi ceux-ci: quels sont les nouveaux domaines porteurs dans lesquels l'industrie pourrait se diversifier et se renforcer de façon durable? Comment encourager et soutenir ces diversifications à l'aide de la promotion économique, mais aussi de la recherche et de la formation? Quel rôle joue le numérique dans la transformation industrielle et dans la transition énergétique? Comment le stimuler et permettre aux jeunes et aux employés de se mettre à niveau? Quelles incitations créer, afin de concilier efficacement production durable et compétitivité à l'international?

D'un point de vue purement politique, ces questions ne sont certes ni urgentes, ni aisées à replacer dans le champ des interventions usuelles. En revanche, elles sont très importantes pour le développement économique et la prospérité future du canton. En s'y attelant, le gouvernement et le parlement montreraient leur volonté d'agir sur des enjeux économiques à long terme également; en le faisant de manière dépolitisée, via une plateforme regroupant les partenaires sociaux et le monde de la formation et de la recherche, ils donneraient un signal d'ouverture très intéressant. La crise du COVID-19 force beaucoup de domaines à se réinventer. Alors, pourquoi pas dans ce domaine-là aussi?



Nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau au domaine.

Dégustation tous les vendredis de 17h00 à 19h30 et tous les samedis de 09h00 à 13h00
Sur réservation uniquement au 032 731 16 66 ou info@chambleau.ch

Boutique en ligne www.chambleau.ch



Vous venez juste de conseiller
un client,



maintenant vous effectuez
votre déclaration de salaires Suva.

S'inscrire gratuitement dès maintenant.

Le portail en ligne des entreprises
EasyGov.swiss

easygov



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

EVÉNEMENTS JURIDIQUES DU PREMIER TRIMESTRE 2021

La CNCI a proposé à ses membres plusieurs manifestations juridiques en ligne lors de ce premier trimestre. Le 9 février a eu lieu un webinaire d'une demi-journée sur la thématique de la prévention, gestion et surveillance de la santé au travail, proposé en collaboration avec l'association HR Neuchâtel, la HEG Arc et la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel. La première session de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail (Jurilex), organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI, s'est déroulée les 18 et 23 mars. Finalement, le colloque annuel du Centre d'étude des relations de travail de l'Unine a traité de la fin des rapports de travail et des nouveautés en droit du travail.

NOUVELLES TENDANCES ET NOUVEAUTÉS RÉSEAUX SOCIAUX 2021

La CNCI a organisé un webinaire sur la thématique mentionnée en titre, en partenariat avec Caroline Liard, MACOMM-DIGITALE. Plus de 40 participants ont pu profiter de cette formation en ligne.

Même si la pandémie est maîtrisée en 2021, les années à venir resteront fortement marquées par les répercussions de la COVID-19. Les marques et les entreprises devront donc adapter leurs communications en fonction. Les tendances de l'économie à distance continueront à se développer en 2021 incluant le paiement sans contact, les livraisons robotisées, les événements, le travail à distance et la télésanté. Pour tenir compte de ce changement, investissez dans des applications mobiles pour les événements en ligne ou organisez vous-même des événements en ligne comme des directs, des webinaires ou des formations.



**L'ACCOMPAGNEMENT
VERS LA RÉUSSITE**

Contactez-nous au **032 727 24 12**
ou à **info@reneuchatel.ch**

www.reneuchatel.ch

**ÊTRE OU DEVENIR
ENTREPRISE FORMATRICE
AVEC LE REN**

**Une solution simple,
personnalisée
et un gage
de qualité !**



ET SI ON PARLAIT DE VOS SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES ?

C'est important, parce que de nouvelles solutions existent pour mieux maîtriser les énergies. Que cela soit pour nos communautés, nos entreprises ou nos villes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 



groupe-e.ch

CONGÉ DE COURTE DURÉE POUR LA PRISE EN CHARGE DE PROCHES

Le premier volet de la nouvelle loi fédérale portant sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches concernant notamment le maintien du salaire pour les absences de courte durée est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

CE QUE PRÉVOIT CETTE NOUVELLE LOI

Le nouvel article 329h CO prévoit que le travailleur a droit à un congé payé pour la prise en charge d'un membre de la famille ou du partenaire atteint dans sa santé; le congé est limité au temps nécessaire à la prise en charge, mais ne doit pas dépasser trois jours par cas et dix jours par an au total. L'art. 36 LTr adapté en conséquence, prévoit désormais, sur présentation d'un certificat médical, le droit au congé pour la prise en charge d'un membre de la famille ou du partenaire atteint dans sa santé et plus seulement les enfants; le congé est limité au temps nécessaire à la prise en charge mais ne doit pas dépasser trois jours par cas. Cette disposition prévoit encore que le plafond de 10 jours maximum par année ne s'applique pas à la prise en charge des enfants.

CONDITIONS DU CONGÉ

Le congé est dû pour la prise en charge des membres de la famille suivants: parents, enfants, frères, sœurs, conjoint, partenaire enregistré, beaux-parents et personne qui fait ménage commun avec le salarié depuis au moins cinq ans de manière interrompue. Les affections donnant droit au congé sont des atteintes à la santé (maladie, accident ou handicap). En outre, la prise en charge doit être nécessaire ce qui signifie qu'il s'agit d'examiner si d'autres personnes de la famille pourraient assurer cette prise en charge.

DURÉE ET MODALITÉS DU CONGÉ

L'employeur est tenu de verser 100% du salaire à l'employé durant le temps nécessaire à la prise en charge. Ce temps ne doit pas dépasser trois jours par cas et dix jours par an au total. Un droit à un congé de trois jours au maximum s'entend par affection déterminée et non de manière répétée pour la même affection. En outre, le plafond de dix jours est à considérer par année de service (l'employé qui a commencé à travailler le 1^{er} février 2021, bénéficie d'un droit à 10 jours de congé au maximum entre le 1^{er} février 2021 et le 31 janvier 2022). Concernant la prise en charge de personnes pour lesquelles il existe une obligation d'entretien (enfant, conjoint ou partenaire enregistré), l'employé continue de bénéficier d'un crédit annuel distinct selon l'art. 324a CO. L'employé peut donc décider d'utiliser ce crédit ou celui de l'art. 329h CO pour la prise en charge des dites personnes. Finalement, l'employeur n'est pas autorisé à réduire le droit aux vacances selon l'art. 329b CO en lien avec de telles absences. En outre, l'employeur peut valablement licencier un employé durant la prise du congé et un tel congé pris durant le délai de congé n'a pas pour effet de prolonger le délai de congé.

Régine de Bosset
Service juridique CNCI

PROBLÉMATIQUES FISCALES POUR LES PME ET LEURS CONSEILLERS-ÈRES

La journée de la fiscalité des PME aura lieu en ligne le jeudi 14 mai 2020. Comme d'habitude, elle sera animée par Thierry Obrist et Benjamin Chapuis, qui répondent à nos questions.

Entretien avec les deux spécialistes fiscaux sur www.cnci.ch > [économie pratique](http://www.cnci.ch)

Autres informations sur le webinaire www.ig.he-arc.ch/fiscaPME

Charles Constantin
Membre de la Direction CNCI



CORONAVIRUS : MOINS DE FAILLITES ET PLUS DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Nadia Garavaldi Liengme - Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Après plusieurs mois d'une actualité exclusivement centrée autour de la crise sanitaire, les médias grand public persistent à proposer des grands titres alarmants et anxiogènes sur l'épidémie de Covid-19. Notamment en annonçant régulièrement des vagues de faillites d'entreprises dans le monde et en Suisse. Or, selon une étude d'Avenir Suisse¹, la Suisse a enregistré en 2020 moins de faillites et plus de créations d'entreprises! Les microentreprises continuent donc à avoir le vent en poupe, particulièrement dans les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire.

Alors comment expliquer cette fièvre entrepreneuriale des Suisses alors que le pays traverse la pire crise économique depuis près d'un siècle? Jérôme Cosandey, Directeur romand chez Avenir Suisse, nous apporte un nouvel éclairage sur la question.

Comment expliquez-vous que les gens se lancent dans la création de leur entreprise justement au moment où l'on traverse une crise sans précédent?

Les crises sont toujours des phases d'opportunités. Et la situation incertaine du marché du travail a aussi incité de nombreuses personnes à lancer leur propre affaire. Les besoins de la population ont changé pendant la pandémie, faisant émerger de nouveaux modèles d'affaires. Parmi les secteurs privilégiés, la livraison à domicile, les services aux entreprises et la gastronomie. En revanche, les entreprises qui étaient déjà fragiles avant le confinement ont fortement souffert de la crise sanitaire.

Y a-t-il des similitudes entre la crise du COVID-19 et la crise financière de 2008?

La ressemblance est trompeuse. La récession de 2008-2009 avait une origine financière: l'effondrement des « subprimes », des prêts immobilier octroyés à la légère par certaines banques américaines. La crise actuelle vient d'un choc externe touchant l'économie réelle et s'étend au fur et à mesure que les pays se calfeutrent. Elle a d'abord touché l'offre en perturbant l'approvisionnement des entreprises, mais elle s'est étendue à la demande, avec des

consommateurs contraints de rester chez eux, qui annulent ou repoussent leurs déplacements et leurs achats.

Les crédits Covid et mesures de chômage partiel permettent aux entreprises de survivre. Une vague de faillites arrivera-t-elle plus tard?

On est bien incapable pour l'instant d'évaluer l'ampleur du problème mais il faudra compter sur un effet de rattrapage. Selon les statistiques officielles suisses, une nouvelle entreprise sur deux ne survit pas au-delà de 5 ans; les aides étatiques ont suspendu cette dynamique, mais la réalité nous rattrapera. De plus, la COVID-19 changera de façon permanente le comportement des consommateurs. Par exemple, il y a de fortes chances que le télétravail demeure une réalité pour bien des salariés. Nombreux sont ceux qui continueront à travailler un ou deux jours par semaine à la maison. Les commerces proches des zones commerciales verront leur chiffre d'affaires baisser, alors que d'autres opportunités seront créées dans les zones résidentielles. Les habitudes de consommation aussi ont changé. La fermeture des magasins non essentiels lors des premiers mois de la pandémie a fait fleurir le commerce en ligne. Par conséquent, nous serons confrontés

à un réajustement structurel avec des entreprises qui disparaîtront pour laisser la place à d'autres qui répondront aux nouveaux besoins du marché.

Le commerce en ligne a explosé pendant la période de confinement. Cette tendance va-t-elle s'inverser avec la réouverture des magasins? Est-ce vraiment porteur d'ouvrir son magasin dans ce contexte?

Je pense que la consommation depuis la maison va rester à des niveaux importants. Le e-commerce a été le grand gagnant de cet épisode de crise, nourri en partie aussi par le fait que beaucoup d'enseignes de magasins « traditionnels » se sont mis à vendre en ligne, ou à faire du « click and collect ». Cela ne veut pas dire que 100% des achats seront désormais opérés en ligne, mais c'est une tendance d'approvisionnement qui va perdurer. Quant aux commerces traditionnels, ces derniers devront alors innover en se transformant pour offrir une expérience client enrichie qui touchera davantage aux émotions/sensations et apportera un meilleur conseil au client.

¹ Le boom des créations d'entreprises lors de la crise du Covid-19, www.avenir-suisse.ch

Comment expliquez-vous que l'hôtellerie se soit développée depuis le début de la pandémie et que les faillites aient été nettement inférieures à la moyenne dans ce secteur ?

D'une part, le Conseil fédéral a décidé de soutenir les établissements du secteur du tourisme en débloquant d'importantes aides financières, ce qui a permis d'éviter ou de retarder certaines faillites ; d'autre part, les restrictions sanitaires ont rendu plus attractives certaines régions, comme par exemple le Creux du Van ou les Franches-Montagnes, ce qui a mené à l'éclosion de nouvelles offres touristiques.

Pensez-vous que certaines entreprises ont préféré mettre la clé sous la porte plutôt que faire faillite ?

Je n'ai pas de chiffres exacts mais je pense que le ratio doit être le même que pour les années précédentes. Et pour l'instant, la crise liée au coronavirus a provoqué certes une augmentation, mais

pas une explosion du taux de chômage en Suisse, ce qui me conforte dans cette estimation.

Quid des entreprises industrielles ?

L'une des principales raisons de la grande inquiétude de l'industrie est la baisse de la demande à l'exportation de l'étranger. Cela se reflète également dans les chiffres relatifs aux importations et aux exportations. Le commerce extérieur a connu un effondrement historique au printemps 2020. Néanmoins, le nombre de créations d'entreprises dans l'industrie manufacturière est comparable à celui de 2019.

Quel avenir pour la surabondance de créations d'entreprises actives dans le conseil ?

Les périodes d'incertitudes stimulent la demande de consultants indépendants. La Covid-19 a contraint de nombreuses entreprises à prendre du recul et à réévaluer leurs modèles commerciaux et pour

y parvenir elles ont souvent recouru à des experts externes expérimentés. De plus, il est beaucoup plus rapide et plus facile pour une entreprise de se séparer d'un consultant indépendant que d'un salarié. Néanmoins, il est compliqué à ce stade de savoir si cette tendance va perdurer et si les nouveaux cabinets de consultants seront toujours sur le marché ces prochaines années.

Le processus de création d'entreprise est-il plus facile aujourd'hui qu'il y a 10 ans ?

La Suisse n'est pas en tête de classement des pays en ce qui concerne la «facilité de faire des affaires» et affiche des lacunes béantes dans le domaine de la numérisation. D'ailleurs, la crise du coronavirus a mis en lumière les faiblesses et les omissions de l'administration fédérale qui a beaucoup de retard à rattraper en termes de digitalisation.

CHIFFRES NEUCHÂTELOIS

FAILLITES PRONONCÉES

Entreprises individuelles et sociétés inscrites au RC, par mois

En 2020, le Service des poursuites et des faillites du canton a enregistré 97 faillites d'entreprises individuelles et sociétés inscrites au Registre du commerce. Soit 25% de moins que l'année 2019.

Service de statistique du Canton de Neuchâtel

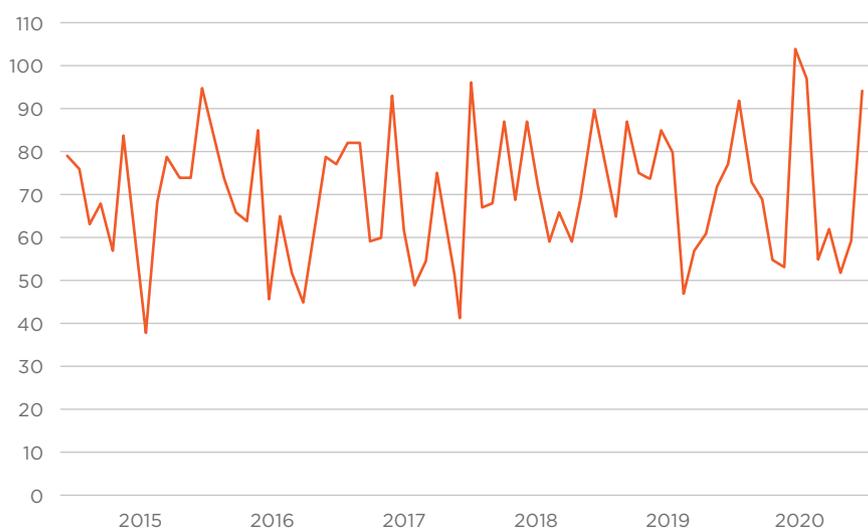


REGISTRE DU COMMERCE

Nouvelles inscriptions, par mois

Sur l'année 2020, le Registre du commerce neuchâtelois comptabilise 865 nouvelles inscriptions, en hausse de 1% par rapport à l'année 2019.

Service de statistique du Canton de Neuchâtel



**FAITES-EN
UN AS!**

**VOUS FORMEZ
VOTRE ATOUT.**

Former un-e apprenti-e :
www.ne.ch/EntreprisesFormatrices

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

A
♠

Ilan
Apprenti
Constructeur
de routes
CFC



♠
A

Lionel Vuilleumier
Responsable
des apprenti-e-s
Ingénieur sécurité
Facchinetti SA
Neuchâtel



♠
A

polygone.ch
Photos: patricechivry.com

Fincmt leasg.

La demande en ligne de **financements en leasing** – en abrégé.

Demander en 15 minutes seulement un crédit en
compte courant ou un leasing jusqu'à 500 000 francs.

ubs.com/credit-pme

NOUVELLE LOI SUR LE CO₂ UN COMPROMIS ACCEPTABLE?

Le 13 juin prochain, le peuple suisse devra se prononcer sur la nouvelle Loi sur le CO₂, combattue par référendum. La thématique de l'environnement est un sujet d'actualité qui provoque un nombre de questions incalculable. Les uns la considèrent comme onéreuse et coercitive, les autres, au contraire, jugent le texte souple et peu ambitieux. Alors quels sont les enjeux de cette votation? Quelles sont les contraintes, les risques et les attentes de cette nouvelle loi?

TOUT D'ABORD AU PARLEMENT

L'objectif est clair; proposer une loi ambitieuse qui permette de répondre au défi climatique en réduisant drastiquement nos émissions de CO₂ d'ici 2030. A l'aide de taxes et de mesures, la loi est acceptée par le parlement et soutenue par les partis de droite et de gauche, ces derniers invoquant tout de même la faiblesse du texte. L'UDC, quant à elle, soutient le référendum et s'oppose au paquet de mesures. A relever qu'une partie des Verts s'oppose également à cette nouvelle loi, la jugeant trop peu ambitieuse en regard de la nécessité d'agir vite et radicalement, tant la crise climatique est avancée. Cette nouvelle loi a bel et bien des allures de compromis. Accepter quelques contraintes vaut mieux que de risquer une loi encore plus dure, tel est le fonctionnement de notre système politique en Suisse.

QUELQUES TAXES ET QUELQUES MESURES

Pour atteindre les objectifs fixés, au moins trois quarts des efforts seront effectués en Suisse. Différents domaines sont touchés, parfois par une mesure incitative, parfois par une nouvelle taxe. Dans le domaine de la mobilité tout d'abord, les voitures et les camions devront devenir plus écologiques. Dès 2025, les importateurs de carburant devront compenser 20% au minimum et jusqu'à 90% au maximum de leurs émissions par des mesures en Suisse. Le prix du litre d'essence renchérra en conséquence de 10 centimes au maximum jusqu'en 2024 et de 12 centimes au maximum à partir de 2025. Concernant les vols en avion, une taxe incitative de 30 à 120 francs sera prélevée sur chaque billet. Les vols privés se verront taxer entre 500 et 5000 francs, en fonction de la taille de l'engin.

Au niveau de la construction, grâce à la taxe carbone, une affectation de 450 millions par année sera effectuée. Ainsi, le programme Bâtiments sera maintenu sans restriction. Une contribution bienvenue pour les propriétaires qui sollicitent des aides dans l'assainissement de leurs bâtiments. En revanche, les conditions de renouvellement des chauffages se durcissent. En effet, les nouvelles constructions ne pourront plus engendrer d'émission de CO₂ provenant de combustibles fossiles. Concernant les bâtiments existants, ils pourront continuer d'émettre

du CO₂. Toutefois, lors du remplacement de leur système de chauffage, les conditions seront très strictes et inciteront largement à opter pour des énergies renouvelables.

Actuellement, la taxe sur le CO₂ s'élève à 96 francs par tonne alors que son maximum est fixé à 120 francs. La nouvelle loi propose d'élever ce plafond à 210 francs la tonne et de l'appliquer si les émissions de CO₂ ne diminuent pas assez rapidement et en suffisance. Il est à noter que deux tiers de la taxe est redistribué à l'économie et à la population, notamment par une redistribution sur l'assurance-maladie.

Bien évidemment, le peuple aura le dernier mot sur cette nouvelle loi. Les chiffres sont éloquentes, le réchauffement de la planète n'est plus à démontrer. La question qui devra être posée ces prochaines semaines est certainement la suivante: est-il acceptable de résoudre le problème climatique en sollicitant de la sorte le porte-monnaie des citoyennes et des citoyens, ainsi que celui des entreprises?

Quentin Di Meo
Chargé de projets CNCI

«L'ESSENTIEL, C'EST LA PROXIMITÉ AVEC LES CLIENTS»

LE GROUPE MUTUEL DISPOSE AUJOURD'HUI D'UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DANS LES CANTONS DE NEUCHÂTEL ET DU JURA. A NEUCHÂTEL, AVEC LE NOUVEL AGENT GÉNÉRAL FABIO BONGIOVANNI, LES ENTREPRISES DU CANTON POSSÈDENT UN INTERLOCUTEUR DU CRU, BIEN ANCRÉ DANS LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET QUI CONNAÎT LES DÉFIS DES ENTREPRISES.



Fabio Bongiovanni
Agent général Neuchâtel-Jura
fbongiovanni@groupemutuel.ch
+41 79 944 76 56

Lancée au printemps dernier, la nouvelle stratégie de distribution du Groupe Mutuel s'est d'ores et déjà concrétisée sur plusieurs plans. Par exemple celui de la mise sur pied d'un nouveau concept d'agences, dans le contexte de la création de 12 agences générales couvrant l'ensemble du territoire suisse.

Une stratégie qui a un objectif clair: renforcer la proximité et le service aux entreprises et aux assurés.

C'est ainsi que l'agence de Neuchâtel, à l'Avenue de la Gare 3, se présente depuis septembre 2020 dans ses locaux entièrement rénovés et modernisés. Agrandie et conviviale, elle fait désormais partie de la nouvelle entité Neuchâtel-Jura, du nom de la nouvelle agence générale englobant les deux cantons.

Cette nouvelle agence générale est désormais conduite, depuis le 1er mars, par Fabio Bongiovanni, nouvel agent général et personnalité bien connue dans la région. C'est en effet après huit ans passés à l'exécutif de la Ville de Neuchâtel que Fabio Bongiovanni, au bénéfice d'une formation juridique complétée par des études en économie et finances publiques, a rejoint le Groupe Mutuel. Huit ans d'activités pour la collectivité publique,

où il aura notamment été responsable de la direction de l'économie, des finances et des ressources humaines à la Ville de Neuchâtel. Au bénéfice de nombreux contacts dans le tissu économique local et régional - de la petite entreprise indépendante au grand groupe multinational - Fabio Bongiovanni est parallèlement député au Grand Conseil neuchâtelois depuis 2013, fonction qu'il espère continuer d'assumer après les prochaines élections du 18 avril. Président depuis décembre 2020 du PLR du canton de Neuchâtel, Fabio Bongiovanni a 34 ans, marié, deux enfants et habite à Colombier.

Il nous dit ici ce qui l'anime au moment de se lancer dans cette nouvelle aventure. « C'est un beau défi à relever, précise-t-il, et j'ai la chance de m'inscrire dans une dynamique positive au Groupe Mutuel, qui est extrêmement motivante. » Ses atouts personnels? « La facilité de contact, un réseau important, qui me permet aussi de connecter le cas échéant les personnes entre elles, pour permettre aussi aux entreprises de créer de nouvelles opportunités. »

Qu'entend Fabio Bongiovanni mettre en oeuvre? « Je souhaite, avec nos équipes, aller à la rencontre des différentes entreprises et indépendants du canton, être à leur écoute et voir de quelle manière le Groupe Mutuel peut répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

Par le biais des solutions que le Groupe Mutuel peut leur proposer, avec une large gamme qui va de la LPP à l'indemnité journalière maladie et l'assurance accident. Des solutions sur mesure, en lien aussi proche que possible avec leurs besoins. Et d'être en soutien lorsque c'est nécessaire. »

La question des assurances, pour une entreprise, est un domaine complexe. « On peut être un excellent serrurier, relève Fabio Bongiovanni, mais sans posséder nécessairement les connaissances ou les compétences en matière de portefeuille d'assurance. Que l'entreprise soit petite, moyenne ou grande, pour chaque besoin spécifique, le Groupe Mutuel dispose des compétences de spécialistes en mesure d'accompagner les démarches et de trouver des solutions. »

Avec Fabio Bongiovanni, les entreprises du canton possèdent un interlocuteur du cru, bien ancré dans la réalité du terrain et qui connaît la réalité des entreprises. Par ses fonctions précédentes, on l'a dit, mais aussi par son histoire personnelle, puisqu'il est issu d'une famille connue dans le domaine de la restauration à Neuchâtel. La réalité de l'entreprise et de l'indépendant, Fabio Bongiovanni les connaît très bien et de l'intérieur.



Agence Neuchâtel

Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel
☎ 0848 803 111

Horaires :

de 7h45 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(17h les vendredis et veilles de jours fériés)

Groupe Mutuel

Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

DES BALLONS FONT LE TOUR DU MONDE POUR ÉTUDIER LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

Une quarantaine de ballons stratosphériques bardés d'instruments de mesures vont être lancés dès cette année depuis l'océan indien, afin d'étudier les phénomènes atmosphériques méconnus de l'équateur. Pour ce projet d'exploration, le CSEM a conçu des panneaux photovoltaïques ultralégers et sur mesure.

LA BCN VERSERA 29 MILLIONS À L'ÉTAT

La Banque cantonale neuchâteloise (BCN) a tiré son épingle du jeu en 2020. Elle a réalisé un bénéfice net de 41,5 millions de francs (+2,4%). L'établissement pourra donc verser à l'Etat de Neuchâtel en 2021 une somme d'un million supérieure à celle versée en 2020, soit 29 millions de francs, établissant un record.

SOLAXESS® REÇOIT LA DISTINCTION DU WATT D'OR 2021

Le 7 janvier dernier avait lieu la cérémonie de remise des trophées Watt d'Or 2021 à Berne, par l'OFEN, Office fédéral de l'énergie. Parmi les cinq catégories du concours, celle pour les «Bâtiments et espace» a été remportée par Umwelt Arena Schweiz et le bureau d'architecture René Schmid Architekten AG. C'est avec une grande fierté que Walter Schmid et René Schmid ont partagé leur enthousiasme en citant les noms de leurs partenaires qui ont contribué à la réussite de ce projet. Parmi les partenaires de choix, Solaxess SA se distingue par son intégration du film blanc dans des panneaux photovoltaïques (fabrication New ISSOL,

Belgique) installés sur la façade des bâtiments. Lauréat du Watt d'Or 2021, cette distinction remise à Solaxess SA énonce les meilleures performances énergétiques sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie.

CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA MENUISERIE WALZER

David Walzer passe la main. Il a monté son entreprise en 1986, en maintenant une approche basée sur l'artisanat. Ré-nald Langel, 37 ans dont dix chez Walzer, reprend l'entreprise. Celle-ci compte 32 collaborateurs et a ouvert sa première succursale à Yverdon en juillet 2020.

BERNASCONI ET CIE ENVISAGE LE LICENCIEMENT COLLECTIF DE 40 PERSONNES

L'entreprise de construction F. Bernasconi et Cie, aux Geneveys-sur-Coffrane, annonce une réduction des effectifs pouvant aller jusqu'à 40 postes sur 230. Une procédure de consultation a démarré avec les partenaires sociaux. L'intention de l'entreprise est justifiée par une concurrence accrue ces dernières années, se manifestant notamment par des prix à la baisse. Mais aussi par la situation sanitaire.

LA RAFFINERIE, SOURCE DE CHAUFFAGE D'ICI À 2023

Récupérer une partie des rejets de chaleur de la raffinerie de Cressier pour chauffer habitations et entreprises. C'est ce que prévoit dès fin 2022 un nouveau réseau de chauffage à distance dans l'Entre-deux-Lacs.

LA MARQUE HORLOGÈRE HYT FAIT FAILLITE

Le Covid-19 aura eu raison de HYT. La marque horlogère indépendante neuchâteloise, connue pour ses montres qui donnent l'heure avec des fluides, se voit contrainte de mettre un terme à ses activités, faute d'être parvenue à lever les fonds nécessaires à leur poursuite.

FELCO PRIMÉE POUR SA POLITIQUE D'INTÉGRATION

Cette année, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (Cnip) a remis sa médaille d'or du Label intégration à Felco. L'entreprise des Geneveys-sur-Coffrane a été saluée pour sa politique en faveur des assurés AI.

LE/AX AVOCATS SE RENFORCE ET OUVRE UNE SUCCURSALE À GENÈVE

Le cabinet d'avocats neuchâtelois spécialisé en droit commercial et fiscal LE/AX Avocats ouvre une succursale à Genève avec l'arrivée d'un nouvel associé en la personne de Me Philippe Mantel. Philippe Mantel vient ainsi renforcer le pôle de droit fiscal suisse et international de l'étude, après avoir été collaborateur auprès de diverses fiduciaires internationales (big four) à Genève, Lausanne et à Zurich et exercé en tant qu'avocat-fiscaliste (associé dès 2019) auprès d'une grande étude genevoise. LE/AX Avocats dit vouloir ainsi étendre ses activités hors du Canton de Neuchâtel et renforcer un de ses domaines d'excellence reconnus.

REVIXPERT SA SOUFFLE SES CINQ BOUGIES!

Agréé comme «expert-réviseur» dès sa constitution le 1^{er} avril 2016, ce cabinet d'expertise en matière d'audit, de fiscalité et de conseil économique se plaît à servir une clientèle essentiellement constituée d'entrepreneurs et de PME depuis ses bureaux d'Auvergnier. Son modèle d'affaires, orienté sur la qualité de ses prestations et la satisfaction de ses clients, allie ses valeurs - Respect. Excellence. Proximité. - avec une remarquable aisance et une croissance réjouissante. Plus qu'un acteur irréprochable dans son domaine d'activités, revixpert s'inscrit comme un véritable partenaire de confiance des créateurs et conservateurs de valeurs. Toute l'équipe de revixpert remercie sincèrement sa précieuse et fidèle clientèle, tout en se réjouissant du privilège de pouvoir continuer à l'accompagner, la soigner et la chérir.

Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à nadia.garavaldi@cnci.ch

Le Short: une nouvelle façon de consommer l'information ?

Le 18 mars 2021, la Société Neuchâteloise des Sciences Economiques (SNSE) a organisé, en collaboration avec la Faculté des Sciences Economiques, une conférence sur un nouveau format proposé par la RTS: *Le Short*. Marie Rumignani, Doctorante à l'Académie du journalisme et des médias (AJM) et collaboratrice scientifique à la RTS, a présenté la genèse et les facteurs de succès de ce format inédit qui détonne dans une organisation hiérarchique et structurée telle que la RTS.

Le Short c'est quoi ?

Le short est un podcast d'information disponible tous les matins de la semaine. C'est un format court de 3-4 minutes regroupant les actualités importantes de la journée délivrées sur un ton décalé mais néanmoins sérieux. Il a été imaginé pour un public de moins de 25 ans mais plaît également aux moins jeunes. Les personnes intéressées par ce podcast peuvent le recevoir via l'application WhatsApp en s'inscrivant sur le site de la RTS ou le télécharger en ligne. Aujourd'hui Le Short compte plus de 5'000 abonnés.

Quatre facteurs de succès pour une innovation médiatique

Le Short a été imaginé par un groupe multidisciplinaire dont la mission était de développer un nouveau format d'émission d'information destiné aux jeunes peu adeptes de la radio et de la télévision. Après un long processus de réflexion, la RTS a décidé de lancer Le Short, une innovation journalistique qui répond parfaitement à l'évolution de l'écosystème médiatique fortement perturbé par les outils numériques. La réussite de ce projet repose sur quatre facteurs :

1. Choix du créneau horaire de diffusion

Ce podcast est diffusé le matin, soit un moment

dans la consommation des médias destiné à la mise à jour informationnelle.

2. Outil de distribution

La RTS a choisi de diffuser Le Short sur WhatsApp qui est le réseau social le plus utilisé en Suisse.

3. Distance avec l'auditeur

Ce nouveau format visait à casser les codes du journalisme classique. Dès lors, il y a eu une volonté de rapprocher le journaliste de l'auditeur, trice en utilisant un style journalistique décalé, le tutoiement et le message vocal comme système de distribution par WhatsApp.

4. Le journaliste

Un seul journaliste est aux commandes du podcast. Il s'agit d'un format peu gourmand en ressources humaines qui requiert une excellente organisation et un important investissement du journaliste, Davy. Il débute ses recherches la veille dès 19h30. Levé à 3h30 du matin, il commence l'écriture de son intervention à 5h00, enregistre à 6h30, monte l'audio à 7h00 et distribue Le Short aux abonnés à 7h30.

Au-delà d'un nouveau format, cette proposition de la RTS interpelle quant à la production d'information. C'est une petite révolution médiatique qui pourrait avoir un impact en profondeur pour moins de hiérarchie, plus de spontanéité, de multidisciplinarité et d'autonomie du journalisme. Affaire à suivre.

Plus d'informations :

www.rts.ch/play/radio/emission/le-short?id=11181709

Patricia Da Costa

Membre SNSE

Nouveautés pour le CID La Chaux-de-Fonds

Nouveau visuel pour les bons cadeaux du CID

La Chaux-de-Fonds

Dans un souci d'uniformité et de visibilité cantonale, les CID du Canton de Neuchâtel ont uniformisé leurs bons d'achats. Ainsi les bons du CID La Chaux-de-Fonds ont été mis au goût du jour ! Les CID des quatre régions (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel et Val-de-Travers) proposent désormais des bons valables dans tous les commerces membres.

Pour favoriser le commerce de proximité, de nombreuses entreprises du canton, collectivités et particuliers, ont choisi pour faire des cadeaux à leurs partenaires, collaborateurs, clients ou amis, des bons CID. Voilà comment faire des heureux, tout en soutenant le commerce local !

Concours Instagram et remise des prix

Les commerces du CID Chaux-de-Fonds partagent maintenant leurs publications sur le compte Instagram « @commercantschauxdefonniens ». Pour remercier ses abonnés, un concours doté de 5 bons d'une valeur total de CHF 500.- a été proposé aux clients des commerçants locaux. Le tirage au sort a eu lieu le 1^{er} avril dernier en présence des Membres du Comité du CID La Chaux-de-Fonds et des cinq heureux gagnants.

Melissa Cossentino

Secrétaire CID La Chaux-de-Fonds

Métiers techniques

COMEC soutient le Partenariat flexible

COMEC (Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique) confirme son soutien au Pôle technologies et industrie (Pôle TI – constitué des écoles techniques du CIFOM et du CPLN) qui se met au service des entreprises dans le cadre du partenariat flexible.

Concrètement c'est quoi ?

Il s'agit d'une formation professionnelle en deux étapes. Lors de la première partie de l'apprentissage, l'entreprise est soutenue dans son rôle de formatrice et peut déléguer une partie importante de la formation pratique auprès du Pôle TI. En revanche, la seconde partie de l'apprentissage s'effectuera entièrement pour la pratique professionnelle au sein de l'entreprise formatrice signataire du contrat avec l'apprenti-e.

Le coût annuel de la formation pour l'entreprise est de CHF 12'000.-. Avec la mesure « contrat-formation », cette dernière reçoit une subvention annuelle pour les métiers concernés par le partenariat flexible de CHF 6'000.- par apprenti-e. Une subvention supplémentaire de CHF 1'300.- est accordée si l'apprenti-e effectue une maturité professionnelle.

Deux étapes suffisent pour initier un partenariat flexible; l'entreprise formatrice:

- signe un contrat d'apprentissage avec un-e apprenti-e;
- sollicite un partenariat flexible auprès du Pôle TI (www.cpne.ch/ti rubrique Inscriptions).

Le partenariat flexible concerne les métiers suivants: automaticien-ne CFC, micromécanicien-ne CFC, informaticien-ne CFC, qualitatifien-ne en microtechnique CFC, horloger-ère CFC, électronicien-ne CFC, avec ou sans maturité professionnelle.

Découvrez la capsule de présentation Partenariat flexible



Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité COMEC

CARROSSERIE SUISSE NEUCHÂTEL JU BE fr. au Forum des Métiers neuchâtelois

Le Forum des Métiers neuchâtelois est un lieu d'informations et de rencontres entre les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un stage, les entreprises formatrices et les associations professionnelles (OrTra). En 2019 et 2020, ledit Forum a eu lieu en présentiel. Covid oblige, le 10 février passé, ce forum a eu lieu en ligne. Retour sur cette mini-foire de l'apprentissage et du stage professionnel, qui a attiré plus de 230 participants et généré un ping-pong de 64 questions-réponses.

Plus d'une quinzaine de métiers issus des domaines techniques tels que la carrosserie, l'électronique, la chimie, la mécanique ou encore de l'horlogerie ont été présentés dans un studio télé à Colombier (SWITCH PRODUCTIONS). La manifestation s'est articulée autour de 2 axes: informations générales sur la formation professionnelle initiale et informations des associations professionnelles.

Une fois la partie « Informations générales sur la formation » passée, les participants ont pu écouter et voir un PRO de la formation professionnelle (Pierrick Blanchard) et un PRO de la carrosserie (Graziano Vicario, Président de CARROSSERIE SUISSE Neuchâtel JU BE fr.). Parler devant une caméra dans un studio télévision professionnel a constitué un véritable défi pour nos deux représentants, qui ont porté haut les couleurs orange de l'association. Au terme de leurs interventions, Pierrick et Graziano avaient le sentiment d'avoir vraiment mérité leurs

bières. Satisfaits de cette première expérience télévisuelle interactive, ils ont juré qu'on les y reprendrait...

Plus d'informations sur www.ne.ch/ForumMetiers

Charles Constantin
Secrétaire de CARROSSERIE SUISSE NEUCHÂTEL JU BE fr.



Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

tsm

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY



Transports
A chaque exigence, une solution

ASSURANCES TRANSPORTS
www.tsm.ch/transports

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

STÉPHANE MATHEY

RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELLE, UBS ROMANDIE

UBS, Banque

Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Quid de l'impact du Covid-19 sur UBS ?

Comme la plupart des entreprises, une grande partie de nos collaborateurs travaillent actuellement à domicile – et n'en sont pas moins productifs. Les aspects techniques de ce changement ont été maîtrisés (infrastructure technique, sécurité des données, etc.) et après quelques mois de confinement et de travail à distance nous avons trouvé nos marques et le pilotage de l'entreprise est bien réel. Néanmoins, même si nos employés sont satisfaits de leur expérience du télétravail, le manque d'interactions sociales peut se révéler pesant.

D'un point de vue « bancaire », cette période de crise s'est avérée passionnante, riche d'enseignements et d'opportunités. Grâce à l'octroi de crédits bancaires transitoires Covid-19, les entreprises ont pu bénéficier d'une aide rapide et sans formalités excessives afin de surmonter les difficultés financières provoquées par cette crise sanitaire. En interne aussi, tout cela a été une véritable performance d'équipe.

UBS a octroyé 20% de l'ensemble des crédits Covid-19 en Suisse. L'entreprise emploie plus de 1100 collaborateurs dans sa Région Romandie (NE, VD, JU, FR) et une centaine dans le Canton de Neuchâtel. Une quinzaine de jeunes sont en formation (apprentis CFC, stagiaires universitaires) dans les agences neuchâteloises.

Comment voyez-vous évoluer l'économie mondiale ces prochains mois ?

De nombreux pays ont déjà pris des mesures drastiques afin de limiter les difficultés économiques occasionnées par les effets directs du confinement. La politique économique s'est attachée à apporter des liquidités aux entreprises pour les aider à rester à flot. Mais l'incertitude autour de l'évolution de la pandémie est grande. Par conséquent, le rôle des politiques fiscales et monétaires sera déterminant dans les trimestres et les années à venir. Finalement, je veux rester positif! Après une année 2020 compliquée sur le plan économique, il y a des raisons d'espérer pour 2021, en particulier si le Covid-19 s'éloigne.

Avec quelles conséquences pour la Suisse ?

En comparaison internationale, la Suisse a vite réagi à la crise économique liée au coronavirus. Néanmoins, notre pays ne dispose pas d'un grand marché intérieur et gagne environ un

franc sur deux à l'étranger. Plus des deux tiers de ses exportations sont absorbées par l'Union européenne (UE) et par les Etats-Unis. Si ces pays devaient sombrer dans une longue et profonde récession, la Suisse ne pourrait pas non plus s'en sortir à bon compte, comme ce fut le cas après l'effondrement de l'économie mondiale en 2008. Par conséquent, une reprise de l'économie mondiale est essentielle.

Etes-vous optimiste pour 2021 ?

Etant optimiste de nature et réaliste par profession, je pense que la vaccination est notre meilleur espoir afin d'éviter une 3^e vague et de sortir de la crise à court terme.



Les valeurs refuges traditionnelles font-elles encore leurs preuves ?

Oui et non. Lorsque les informations liées au coronavirus ont commencé à se faire alarmantes, plombant les marchés financiers, les valeurs refuges traditionnelles ont enregistré des prestations à contre-courant. Dès lors, il est préférable de privilégier la diversification lors de l'élaboration d'un portefeuille!

Depuis quelques années, de nouveaux acteurs comme les fintech ont fait irruption sur le marché et utilisent la technologie pour transformer les usages dans les métiers de la finance. Face à cette nouvelle donne, le métier de banquier aura-t-il encore sa raison d'être demain ?

Plus que jamais. Les banques ne quitteront pas le terrain de sitôt. Elles inventent chaque année de nouveaux outils en ligne pour répondre aux nouveaux besoins de leur clientèle. D'ailleurs, UBS vient de lancer key4, une plateforme en ligne ouverte pour le financement et pour l'accès au logement en propriété. Toutefois, il y a un vrai besoin du côté des banques qui peuvent utiliser des fintechs afin de déterminer quels services elles peuvent améliorer, pour offrir de nouvelles expériences ou pour mettre en place de nouveaux modèles d'affaires. Inversement, même si la digitalisation continue à s'ancrer dans notre domaine, elle ne doit et ne peut pas remplacer complètement le contact direct et le conseil.

Un conseil avisé pour nos lecteurs ?

Agilité et anticipation sont des facteurs clés de performance. Chaque entreprise doit en permanence réévaluer son propre modèle d'affaires pour chercher à satisfaire les besoins futurs du marché.

26.04

WEBINAIRE

CONJONCTURE ET ÉTAT DE LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES!

La pandémie COVID-19 dure depuis plus d'une année, mettant à mal une grande partie de l'économie. Dans ce contexte très difficile, la CNCI a sondé l'état de santé de l'économie neuchâteloise pour en restituer une image synthétique.

Comment s'annoncent les affaires des entreprises pour 2021? Quelles sont leurs préoccupations principales en ce premier trimestre? Quel est l'état de leur trésorerie? Quels sont les enjeux et les orientations pour les finances des entreprises après le COVID? Les réponses à ces questions seront données par trois intervenants: **Carolina Salva**, Professeur de finance à la faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, **Florian Németi**, Directeur CNCI et **Charles Constantin**, membre de la Direction CNCI.

Ce webinaire est organisé en partenariat avec La Bâloise Assurance.

15:00 - 16:30

Participation gratuite au webinaire, mais inscription obligatoire sur www.cnci.ch > agenda

10.06 & 15.06

WEBINAIRE

JURILEX

Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail

Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI

16:00 - 18:00 / 10:00 - 12:00

04.05

ÉVÉNEMENT D'ENTREPRISE - WEBINAIRE

LA GESTION DES NOUVEAUX RISQUES POUR VOTRE PME

Dans ces périodes difficiles pour les entreprises, de nouveaux paradigmes importants se sont greffés pour le développement et la gestion de ces dernières. Sous la forme d'un speed-dating digital, les aspects de ces nouveaux risques vous seront présentés. Nous vous proposons 4 ateliers de 15 minutes, dans lesquels seront abordés les thèmes suivants:

1. LPP - Espérance de vie, inversion de la pyramide des âges, réforme institutionnelle
2. Cyber - Virus, cheval de troie. Aucun masque, ni vaccin ne pourra vous en protéger
3. Protection Juridique entreprise - Annulation ou retard de commandes, contrats
4. Risk management - Tremblement de terre, réchauffement climatique, pandémie.

Ce webinaire est organisé en partenariat avec La Bâloise Assurance.

14:00 - 15:15

Le programme complet se trouve sur www.cnci.ch > agenda
Participation gratuite au webinaire, mais inscription obligatoire jusqu'au 27 avril sur www.cnci.ch > agenda

06.05

SÉMINAIRE - WEBINAIRE

JOURNÉE DE LA FISCALITÉ DES PME - CNCI SPONSOR

Séminaire hybride (en présentiel et/ou en ligne) animé par Thierry Obrist et Benjamin Chapuis

08:50 - 16:45

Autres informations: www.ig.he-arc.ch/fiscaPME

08.07

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CNCI

Dès 16h30

Patinoire du Littoral, Neuchâtel

Retrouvez notre
agenda



votre partenaire de **confiance**
pour vos projets éNErgétiques

**Avance
des subventions
fédérales**

sur votre installation
photovoltaïque

Prix compétitifs et service de proximité

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Installation électrique
- ✓ Borne de recharge Vmotion

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

viteos
toutes vos énergies

OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT



**Une innovation décisive
pour vos futurs
investissements !**

DIXI 7442 / 7443 COOL+

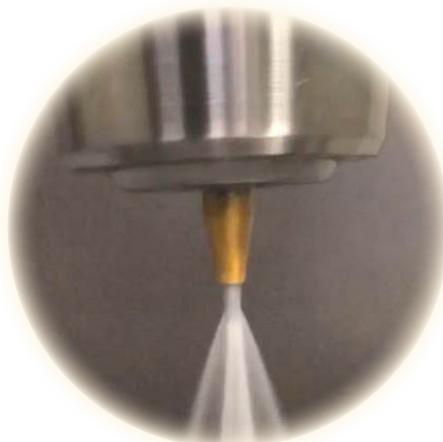
**Fraises et micro-fraises à lubrification
orientée et accélérée**

➤ Les forces de coupe sont diminuées de 20 à 50%

La température dans la zone
d'usinage est largement réduite.

Les copeaux sont évacués rapidement.

➤ Le concept DIXI COOL+ ne se limite
pas aux fraises en bout deux tailles.
La partie active de l'outil peut tout
à fait être une fraise hémisphé-
rique, une fraise à fileter, voire un
alésoir pour trous passants.



VIDEO



DIXI POLYTOOL S.A.

Av. du Technicum 37

CH - 2400 Le Locle

T +41 (0)32 933 54 44

F +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch